



Litige réparations avec le garagiste

Par **alialina**, le **08/03/2011** à **19:04**

Bonjour,

Je suis tombée en panne d'embrayage en octobre 2010, le dépanneur emmène mon véhicule chez un garagiste qui change le kit d'embrayage + le calculateur car le véhicule ne démarre plus au total 700 € (changement de calculateur inclus) réglé et encaissé.

Problèmes :

N° 1 pour avoir la facture il fallait que je rajoute 80€ de TVA alors que j'ai déjà réglé, mais pièce sous garantie

N°2 nouveau problème avec l'embrayage 2 semaines après réparation, le véhicule est retourné au garage (1 semaine), le kit a été changé à nouveau,

N°3 Rebelote, le kit à nouveau changé a été mal monté (disque voilé) + le cache moteur n'a pas été resserré et veut que je lui règle la main d'oeuvre retour du véhicule au garage depuis le 08 février.

N°4 Le véhicule ne démarre plus, à nouveau à cause du calculateur. Le garagiste me dit qu'il faut j'allonge 700 € pour le changer et que la dernière fois il l'avait seulement réparé (ce qu'il ne m'a pas dit).

Mon véhicule est donc immobilisé, il veut que je paie le calculateur. Je ne trouve pas cela normal car mon véhicule à part l'embrayage n'avait aucun souci.

Pouvez vous m'aidez s'il vous plait.